

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De Cahors à Libos.				De Libos à Cahors.				De Cahors à Montauban.				De Montauban à Cahors.			
CAHORS. — Départ.	Omnibus	Poste	Omnibus	PARIS. — Départ.	Poste	Omnibus	Omnibus	CAHORS. — Départ.	Omnibus	Omnibus	Omnibus	TOULOUSE. — Départ.	Omnibus	Omnibus	Omnibus
6 h 25	4 h 14	5 h 50	6 h 6	2 h 30	9 h 50	7 h 30		4 h 35	10 h 35	5 h 20		5 h 10	10 h 35	3 h 14	
Mercuès	6 41	1 14	6 6	8	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts	4 45	10 45	5 31	Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Parnac	6 54	1 26	6 19	Fumel	8 48	3 45	9 3	Cieurac	5 1	11 1	5 49	Fonenneuve	7 40	10 49	5 10
Luzech	7 3	1 34	6 28	Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16	Montpezat	5 10	11 10	5 57	Albias	7 51	10 58	5 23
Castelfranc	7 18	1 47	6 44	Duravel	9 10	3 38	9 26	Borredon	5 23	11 23	6 10	Réalville	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Évêque	7 31	1 59	6 58	Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36	Caussade	5 53	11 53	6 42	Caussade	8 17	11 19	5 56
Duravel	7 43	2 8	7 8	Castelfranc	9 34	4 5	9 52	Borredon	6 3	12 8	6 56	Montpezat	9 15	12 8	7 11
Soturac-Touzac	7 53	2 18	7 18	Luzech	9 47	4 19	10 6	Albias	6 12	12 22	7 8	Lalbenque	9 41	12 26	7 41
Fumel	8 6	2 29	7 32	Parnac	9 57	4 30	10 17	Fonenneuve	6 20	12 33	7 18	Cieurac	9 53	12 36	7 54
Monsempron-Libos Ar.	8 13	2 35	7 39	Mercuès	10 9	4 43	10 29	Montauban. — Arriv.	6 39	1 2	7 45	Sept-Ponts	10 9	12 49	8 12
PARIS. — Arrivée	11 46	4 18	2 49	CAHORS. — Arriv.	10 25	5 4	10 47	TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41	CAHORS — Arrivée	10 18	12 57	8 22

Cahors, le 8 Juillet.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du 6 juillet.

LA LOI SUR LES CÉRÉALES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi sur les céréales.

M. Méline. — La loi de 1885 n'a pas été attaquée par M. Rouvier; elle ne pouvait pas l'être, car elle a répondu par la pratique aux critiques de ses adversaires. Le prix du blé est élevé; mais seulement de 1 fr. 50, l'importation étrangère ayant pris, comme toujours, à sa charge une partie du droit.

Quant aux prix du pain, dont on annonçait l'élévation d'une façon si menaçante, il ne s'est pas relevé; cette loi est donc suffisante, mais il s'agit aujourd'hui de la compléter. La récolte avait été mauvaise l'année dernière en Amérique, elle sera très bonne cette année; de même dans les Indes et en Russie. Il faut donc s'attendre à des arrivages énormes de blés étrangers dans nos ports.

Si la loi n'est pas votée dans la présente session, le droit ne pourra être appliqué aux importations de l'année, et ce retard de quelques mois entraînera l'ajournement de l'effet à la campagne suivante (Très bien ! très bien !). Ce n'est pas le consommateur, c'est le spéculateur qui peut avoir à se plaindre du projet. Ceux qui font métier d'inonder nos marchés de produits étrangers, sont seuls menacés. (Applaudissements.)

On objecte que le droit ne profitera qu'aux grands propriétaires; mais il n'est pas un petit cultivateur qui, à un moment donné, ne conduise son blé sur le marché, c'est pour cela que le mouvement se produit d'une façon si générale dans les campagnes. (Très bien !) La cause de l'agriculture est en ce moment entre les mains de la Chambre, et le pays attend avec anxiété la solution qui sera donnée à une question qui est pour lui une question d'existence. (Applaudissements.)

A droite et au centre : La clôture !
La clôture est repoussée par 353 voix contre 173.
M. Yves Guyot. — Il s'en faut de beaucoup qu'il y ait assez de blé en France pour la consom-

mation de sa population. Dans ses conditions, mettre un droit sur le blé étranger, c'est condamner un certain nombre d'hommes à ne pas manger de pain. (Bruit et protestations). Le parti républicain a joué un rôle de dupe quand il s'est mis à la remorque des protectionnistes; c'est sous ce drapeau qu'il s'est fait battre dans plusieurs départements.

L'opposition a beau promettre maintenant aux paysans qu'on ferait vendre le blé jusqu'à 40 et 50 fr. le quintal. (Nouvelles protestations; long tumulte), nous devons tous nous unir contre cette politique.

Voix nombreuses : La clôture.
Après pointage, le renvoi à jeudi est repoussé par 272 voix contre 264.

La clôture de la discussion générale est mise aux voix et votée par 303 voix contre 243.

L'urgence est votée par 307 voix contre 257.
La discussion est renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Séance du 6 juillet 1886.

M. le général Boulanger dépose un projet portant création d'un régiment de spahis.

M. le ministre de l'intérieur demande quatre millions de subvention pour les départements.

Le Sénat adopte ensuite divers projets d'intérêt local et la séance est levée à 3 heures 1/2, après remise de la discussion de la loi sur la chasse au mois d'octobre.

La séance est renvoyée à jeudi.

Le Canal de Panama. — MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, Dingler, ingénieur et Jacquet, président du comité technique, ont été entendus, mardi, par la commission de Panama.

M. Jacquet a préconisé le système du canal à écluses.

MM. de Lesseps et Dingler ont insisté sur ce fait, que la Compagnie de Suez a éprouvé les mêmes difficultés que celle de Panama. Malgré tout ce qu'on a dit, ils croient que le canal peut être terminé, d'après les plans prévus, dans les délais promis.

Ces messieurs ont surtout insisté sur ce fait qu'il fallait, par l'emprunt, soutenir la confiance des entrepreneurs qui, actuellement, sont pour ainsi dire dans l'expectative.

bougé derrière le paravent. Le baron dormait toujours.

J'allais m'éloigner sur la pointe des pieds, comme j'étais venue, quand un cri rauque me cloua au sol.

— François ! appela le baron.

Tout mon sang s'était glacé dans mes veines.

— Ce n'est pas François, murmurai-je d'une voix tremblante, épeurée.

— Qui est-ce donc ? interrogea vivement mon maître.

En même temps, une feuille du paravent avait été rejetée brusquement, et M. le baron apparut, soulevé à demi sur son lit, l'œil fulgurant.

— Je n'oublierai jamais, poursuivit la marchande d'oranges, l'expression de ces yeux dardés sur moi. Je les ai comparés bien souvent depuis à des yeux de serpent, dont ils avaient la fixité et l'acuité. Ils me fascinaient.

Le baron était un homme de quarante ans, très grand et très maigre, osseux comme une squelette. Il portait des favoris roux; striés de poils blancs. La bouche était large, sensuelle, et laissait voir, quand il l'ouvrait, une rangée de dents formidables.

Le crâne se dressait haut et bombé, le nez semblait cassé, les os des pommettes saillaient. Une broussaille de sourcils ombrageait les yeux qui ressemblaient à des lumières allumées dans une grotte. Il n'était pas beau, mais il n'était pas tout à fait laid. Il semblait terrible. L'ensemble de la physiologie paraissait effrayant et dur. Je compris l'espèce d'épouvante qu'il répandait autour de lui.

Il était vêtu d'une chemise de soie bleue, d'où sortait un cou long, terreux, fait de veines et de

nerfs enroulés, et la tête forte, écartée, allongée au-dessus, contribuait encore à lui donner cette apparence de serpent à sonnettes aux oreilles étendues, qui m'avait frappée.

J'étais devant lui comme l'oiseau devant le reptile épeuré, battant des ailes, les plumes hérissées...
— Qui êtes-vous donc ? demanda-t-il.

Je me nomme Marinette, je suis au service de M. le baron depuis plusieurs mois.

— Je ne vous ai jamais vue.

— Je me tiens d'ordinaire dans les cuisines... murmurai-je, avec cet accent de timidité qui ne m'abandonnait pas en présence des maîtres, et qui ne faisait qu'augmenter, au contraire.

Il avait rejeté loin de lui un foulard de soie rouge qu'il avait conservé sur l'oreille, à demi noué.

Il ne me parlait plus, mais il continuait à me regarder fixement. J'allais me retirer, quand il me rappela.

— Il y a longtemps que vous êtes à Paris ?

— Non, monsieur le baron, quelques mois seulement.

— Vous avez servi ailleurs qu'ici ?

— Non, monsieur le baron.

C'était un véritable interrogatoire que je subissais. A ce moment, je n'en devinais pas le but. Je le compris plus tard.

— Vous avez de la famille à Paris ?

— Pas plus à Paris qu'en province... Je suis seule au monde.

Je vis comme un éclair de joie briller dans les regards de mon maître.

— Et vous arrivez ?...
— D'Auvergne.

Le service du transbordement entre Montpezat et Borredon prendra fin le 12 juillet 1886.

Section de Cahors à Monsempron-Libos. — Cahors, départ : 12 h. 47 soir, au lieu de 1 h.

Tous les autres trains restent à la même heure.

NOUVELLES ÉLECTORALES

La fièvre gagne les vaillants candidats au Conseil général. Dans les réunions publiques, sur le forum, partout les langues se délient et les plus paisibles, ne demandent « qu'à s'immoler pour le salut de la France et de la République. »

Ce sont les propres paroles de M. Relhié, candidat sortant, dans une réunion qui a eu lieu samedi dernier dans la Salle des Variétés, et dans laquelle il a été acclamé.

Beaucoup se sont demandés d'où pouvait bien venir l'allure belliqueuse de cet homme d'ordinaire si calme dans sa sérénité républicaine, et ils étaient tout heureux de trouver l'explication de cette métamorphose dans les agissements de la réaction dévoilés par le passage suivant du discours de M. Relhié :

« La lutte continuelle de la monarchie contre la République, a-t-il dit en substance, est devenue des plus acharnées depuis les lois d'expulsion. Depuis cette époque, nos adversaires ont levé le masque; ils ne dissimulent plus leurs intentions; ils déclarent au contraire vouloir donner l'assaut à la République. Il dépend de nous de déjouer leurs desseins. Pour cela persuadons-nous bien que la réaction n'acquiert de la force que par nos propres fautes. Faisons donc preuve de sagesse; ne créons pas de divisions dans nos propres rangs.

Mais les malins trouvent le motif de ce déploiement d'énergie inaccoutumée chez l'honorable conseiller sortant, dans la production inopinée d'une deuxième candidature : celle de M. Pouget, banquier, industriel, fort entreprenant dit-on, déjà conseiller d'arrondissement, adversaire audacieux et redoutable.

— Un vrai fruit vert, murmura-t-il, mais le fruit vert a quelquefois de la saveur.

Il retomba sur son oreiller et se tourna le long du mur...

C'était mon congé... Je m'empressai de m'éloigner.

Je ne saisis que quelques jours après le sens des dernières paroles qu'il avait prononcées.

J'avais continué mon service, repris la marchande d'oranges poursuivant son récit, toujours en proie aux mêmes trances. Aucun incident nouveau ne s'était produit. Presque toujours le baron dormait quand j'entrais, et ne se réveillait pas.

Un matin, j'allais franchir le seuil de la porte, quand je me retournai avec un cri d'épouvante.

Je m'étais sentie saisie brusquement sur l'épaule comme par des mains de fer.

C'était monsieur le baron. Son regard était des plus effrayants, et plus terrible que jamais.

Je ne compris pas tout d'abord ce qui m'arrivait, tellement j'étais surprise, hors de moi, de terreur et de saisissement. Je croyais que mon maître venait d'être pris d'un accès de folie soudaine.

— Il cherchait à m'attirer vers le lit. Alors la présence d'esprit me revint. Je vis clairement ce que voulait M. le baron. C'était mon honneur. Je criai, me débattis... Mais il était plus fort que moi... Ses doigts m'emplissaient la bouche et étouffaient ma voix... Mes genives saignaient, déchirées, les dents déchaussées... Tous mes os craquaient... Ses bras noueux m'entraînaient dans les chaires. J'étais meurtrie, toute bleue.

La chambre était dans un désordre inexplicable.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

III

MARINETTE CHEZ FARANDOLE

A sept heures, mon bois, mon petit bois, mon papier, tout était préparé et j'attendais à la porte de la chambre à coucher de M. le baron, aussi émue aussi intimidée que doit l'être un soldat au premier coup de feu qu'il entend tirer.

A huit heures précises, je poussai la porte, le plus doucement que je pus, et j'entrai avec mes bûches sous mon bras.

Il faisait grand jour, mais la lumière, tamisée par les rideaux, laissait la chambre dans une sorte de clair obscur.

La pièce était vaste, splendidement meublée, encombrée de petits meubles et de bibelots. Un grand paravent entourait le lit dans lequel reposait M. le baron.

Il ne pouvait pas me voir, et je ne pouvais pas l'apercevoir non plus. Cela m'enhardit un peu. Je m'acquittai de ma besogne, le plus doucement que je pus. Je craignais tant de l'éveiller !

J'avais terminé. Un feu clair brillait dans la haute cheminée en marbre blanc, mettant sur les rosaces du tapis des reflets dorés et rien n'avait

Dans le canton Sud. M. Dufour, conseiller républicain, se verra disputer le fauteuil de Conseiller général par M. Delport.

Les journaux avancés prennent immédiatement, — sans doute pour donner raison aux paroles de M. Relhié « ne créons pas de divisions dans le parti », — fait et cause pour la candidature Delport.

Voici comment s'exprime le *Republicain du Lot* :

Le *Republicain du Lot*, fidèle à sa ligne de conduite, ne peut que soutenir la candidature de M. Delport. Nous souhaitons donc bonne chance à ce dernier et félicitons les électeurs du canton Sud, d'avoir la faculté de voter pour un tel candidat,

A Luzech, M. Marcenac, médecin-major en retraite, a accepté la candidature au Conseil d'arrondissement.

A Gramat, il est à craindre que M. Robert Calmon ne s'efface devant M. Calmels d'Artinsac, malgré les adjurations de M. Bassouac aux républicains du canton qui paraissent peu disposés à « faire taire leurs préférences », au risque de laisser le siège au candidat de la réaction.

A Puy-l'Evêque lutte acharnée entre M. Demeaux, Conseiller général sortant et M. Deloncle notaire. M. Demeaux — comme c'est son droit — n'oublie rien de ce qui peut influencer sur le corps électoral. Nous recevons de lui les pièces suivantes que notre impartialité nous fait un devoir de publier :

Puy-l'Evêque, le 6 juillet 1886.

Monsieur le rédacteur,

Le 15 février 1881, vous avez publié dans votre journal, la notice ci-jointe.

Je vous serai infiniment obligé si vous voulez bien la reproduire à l'occasion de l'ouverture de la ligne de Capdenac.

Agréer, etc.

DEMEAUX.

Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur Demeaux, membre du Conseil général du Lot, président de la commission départementale vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le *Journal Officiel*, à la nomination de notre compatriote, mentionne que M. Demeaux a puissamment contribué à la construction de l'embranchement du chemin de fer de Libos à Cahors.

A ce fait se rattachent des conséquences d'une grande portée pour l'arrondissement de Cahors et pour la ville de Cahors en particulier.

Si en 1869, en effet, au lieu de construire le chemin de fer de Cahors à Libos, on avait construit le chemin de fer de Cahors à Gramat, ce dernier, bientôt prolongé sur Montauban, aurait constitué la ligne directe de Paris à Toulouse; le Lot aurait reçu satisfaction et jamais dans l'avenir, ni les Compagnies, ni l'Etat n'auraient songé à faire un embranchement sur Libos ni sur Capdenac.

Par l'exécution du tracé par Gramat, la vallée du Lot était privée pour toujours d'une voie ferrée, et Cahors n'aurait été que traversé par la grande ligne du nord au sud au lieu d'être le point de convergence des quatre régions et des quatre grandes voies mettant no-

tre chef-lieu en communication facile avec tous les grands centres : Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, etc.

(Extrait du *Journal du Lot*).

Légion d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Mazoc, directeur général des octrois et des contributions indirectes du gouvernement khédival, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Mazoc est le gendre de M. d'Orsay, si honorablement connu à Cahors.

LIGNE FERRÉE

De Cahors à Capdenac

Dimanche matin, on train gracieusement mis à la disposition d'invités nombreux pris dans le personnel des ponts et chaussées et dans les divers services, par l'administration des chemins de fer de l'Etat, partait pour Capdenac vers 8 heures.

Le voyage a été d'autant plus intéressant que la visite de tous les travaux d'art, tunnels, viaducs, ponts, etc., s'est faite en détail sous la direction de l'ingénieur M. Heurtault.

Aussi, est-ce vers midi seulement que l'on est arrivé à Cajarc, après avoir traversé les vallées fertiles du Trébolou, de Vers, de Conduché, et admiré les sites les plus variés et les plus pittoresques.

Le déjeuner a eu lieu à Cajarc, et le voyage reprenant vers trois heures, on est arrivé vers cinq heures à la gare de Capdenac.

Vers six heures, le train repartait de Capdenac et accomplissait le retour en trois heures.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans de longs développements, nous proposant de revenir sur ce sujet; nous dirons seulement que la longueur kilométrique de la ligne de Cahors à Capdenac est de 68 kilomètres 699 mètres.

Le nombre des stations ou haltes est de douze : gare de Cahors, halte de Cabessut, station d'Arcambal, station de Vers, station de St-Géry, station de Conduché, halte de St-Cirq-Lapopie, station de St-Martin-Labouval, halte de Calvignac, station de Cajarc, halte de Montbrun, station de Floirac, station de Lamadelaine station de Capdenac.

Réception de la ligne

La réception de la ligne de Cahors à Capdenac a eu lieu hier, mercredi.

Étaient présents à la gare de Cahors : M. l'inspecteur général des ponts et chaussées au ministère des travaux publics;

M. Pader, sous-chef d'exploitation de la Compagnie d'Orléans;

M. Lanteirès, ingénieur en chef et M. Heurtault, ingénieur ordinaire, chargés des travaux de la nouvelle ligne;

MM. Solacroup et Brière, ingénieurs en chef de la Compagnie d'Orléans et plusieurs ingénieurs de la Compagnie;

MM. Peccadeu de Lisle et Clarke, inspecteurs principaux de la Compagnie.

Ces Messieurs ont pris place dans le train qui, parti à midi est rentré à Cahors à 6 heures.

Un banquet de 80 couverts a été offert par la Compagnie aux autorités locales, et aux chefs des divers services publics.

C'est ce que Robert fit sur-le-champ. Il prit une plume et écrivit à M. Bridgde, à l'endroit indiqué, en le priant de lui faire savoir ce qu'il désirait.

— A la grâce de Dieu ! dit-il en riant, quand il eut jeté la lettre dans la boîte de la poste.

XXVI

L'ARRESTATION

Dix jours après, une lettre arrivait à l'adresse de Robert, dont l'écriture inconnue l'intriguait.

— Je parie que cela vient du bonhomme aux annonces ! s'écria Philippe.

Robert brisa rapidement le cachet de l'enveloppe, et son regard courut à la signature. La lettre était signée en effet de M. Bridgde. Il lut tout haut :

« Monsieur,

Le ciel a permis que je vous salue deux fois. Vous étiez l'un des meilleurs défenseurs de notre pauvre pays, et je n'ai fait que remplir mon devoir. Aujourd'hui, c'est à vous que je viens demander de me sauver, à mon tour.

La guerre a ruiné mon commerce. Il me manque trois cent mille dollars pour rétablir mon crédit. Serez-vous généreux, et consentirez-vous à me sauver ? Vous m'avez fait savoir que vous étiez à la Havane. Votre seule présence à la Nouvelle-Orléans, où le nom de votre père a laissé des traces si profondes, suffirait à rassurer mes créanciers. Ce n'est pas seulement votre prêt d'argent que je vous demande, c'est votre appui moral. Tout est calme en Louisiane.

Venez, et vous aurez sauvé celui qui se dit :

« Votre fidèle admirateur,

» Bridgde, »

Ces Messieurs sont repartis ce matin à 6 h. 25.

Marche des trains

DE CAHORS A CAPDENAC

	matin.	matin.	soir.
Cahors. — Départ.....	7 40	11 30	5 10
Cabessut (halte).....	7 48	11 40	5 18
Arcambal.....	8	11 54	5 28
		soir.	
Vers.....	8 11	12 15	5 38
St-Géry.....	8 18	12 18	5 44
Conduché.....	8 34	12 53	6
St-Cirq-Lapopie (halte).....	8 42	1 13	6 6
St-Martin-Labouval.....	8 53	1 25	6 16
Calvignac (halte).....	9 4	1 43	6 26
Cajarc.....	9 17	1 59	6 38
Montbrun (halte).....	9 33	2 23	6 51
Toirac.....	9 44	2 36	7 1
Lamadelaine.....	9 58	3	7 14
Capdenac. — Arrivée.....	10 14	3 27	7 27

DE CAPDENAC A CAHORS

	matin.	matin.	soir.
Capdenac — Départ.....	7 45	11 30	5 10
Lamadelaine.....	7 56	11 44	5 21
		soir.	
Toirac.....	8 10	12 8	5 34
Montbrun (halte).....	8 20	12 29	5 43
Cajarc.....	8 31	12 42	5 53
Calvignac (halte).....	8 45	1 3	6 9
St-Martin-Labouval.....	8 54	1 16	6 18
St-Cirq-Lapopie (halte).....	9 3	1 36	6 31
Conduché.....	9 11	1 45	6 38
St-Géry.....	9 25	2 12	6 51
Vers.....	9 34	2 29	7
Arcambal.....	9 44	2 46	7 9
Cabessut (halte).....	9 56	3 9	7 12
Cahors. — Arrivée.....	10 6	3 20	7 31

Nomination. — Par arrêté du 28 juin 1886, M. le directeur général de l'enregistrement a nommé receveur au bureau de Latronquière, en remplacement de M. Divoy, qui est appelé à celui de Najac (Aveyron), M. Carrère, receveur à Pont-de-Montvert (Lozère).

L'emprunt de 500 millions de rentes 30/0. — Le *Journal officiel* publie l'avis suivant au sujet de l'emprunt de 500 millions en rentes 30/0 :

« Les porteurs de récépissés provisoires de souscription à l'emprunt de 500 millions émis le 10 mai 1886, sont informés que le versement du premier terme échu le 1^{er} juillet ne peut être effectué que sur les certificats d'emprunt délivrés en échange des récépissés provisoires.

» On rappelle également aux souscripteurs qu'aux termes de l'article 9 de l'arrêté ministériel du 1^{er} mai 1886 le versement du terme de l'emprunt échu le 1^{er} juillet 1886 doit être effectué, au plus tard, le 15 du même mois. Les versements qui ne seraient pas effectués à la date du 15 juillet 1886 seront passibles d'intérêts de retard à 50/0, calculés à partir du 1^{er} juillet, date de l'échéance du terme.

Montcléra. — Le 2 juillet courant, un grand orage a éclaté dans la commune de Montcléra, canton de Cazals, et a causé des dommages dont les pertes s'élèvent à la somme de 10,000 francs.

Gourdon. — Jeudi soir, vers dix heures, un incendie s'est déclaré dans une ancienne écurie dépendant de la succession Pastrie sise à l'embranchement de la route de Cahors et du chemin de fer de Maillol, en face la gare de St-Clair. Les causes sont inconnues.

— Pauvre homme ! pensa Robert.

— Ah çà, j'espère que tu ne vas pas l'abandonner ? Au reste, je te connais. Tu le tireras d'affaire.

— Certes !

— Mais pourquoi demande-t-il d'abord un prêt d'argent, et ensuite ta présence ?

— Faut-il y aller ?

— Quinze cent mille francs ! il aura pensé qu'il te serait difficile de te procurer une pareille somme du jour au lendemain, dit Simon.

— En effet, la guerre a fait rentrer les capitaux...

— Tandis que la garantie du fils de Jean Cavalie, donnée par lui-même...

— Faut-il y aller ? répéta Robert.

— Ne fais rien sans l'avis de Pierre !

— C'est ce qui fut décidé. Cavalie écrivit purement et simplement à son beau-frère pour lui demander ce qu'il devait faire. La réponse arriva courrier par courrier : elle était datée de la Nouvelle-Orléans.

— Vous pouvez venir, maintenant, disait le colonel. Les passions me paraissent calmées, puis je suis là ; le général commandant empêcherait au besoin, qu'on ne fit subir des vexations au beau-frère de l'un de ses officiers.

En d'autres circonstances, Robert ne se serait pas décidé à quitter la Havane : il lui répugnait d'avoir à se mettre sous la protection d'un officier fédéral, cet officier fut-il même Pierre Jordan. Cependant, il n'hésita pas. Il avait un devoir de reconnaissance à remplir. Le départ des trois amis fut arrêté séance tenante et fixé au surlendemain.

On était aux premiers quinze jours du mois de

Fabrique clandestine de poudre.

Le 4 juillet courant, à 5 heures du matin, la brigade de gendarmerie de Souillac a surpris en flagrant délit de fabrication de poudre et de distribution de cette matière sur les chantiers du chemin de fer en construction, ligne de Brive à Montauban, le nommé Tillet, Jean, âgé de 50 ans, tâcheron en ladite ligne, commune de la Lachapelle-Auzac.

La perquisition faite à son domicile a amené la découverte de 70 kilogrammes de poudre fabriquée et un mélange de 10 kilogrammes de soufre et de salpêtre.

Le tout a été saisi pour être remis à M. le sous-directeur des contributions indirectes de Souillac.

Le nommé Tillet a été arrêté pour être conduit devant la même autorité.

Procès-verbaux. — Des procès-verbaux ont été dressés contre dix bouchers de la ville de Cahors, pour avoir conservé dans leurs loges particulières à l'abattoir, des os corrompus, et des débris d'abattage en putréfaction.

Villeneuve d'Agen. — Un bien triste accident est arrivé vendredi matin, vers dix heures, à Villeneuve-sur-Lot. Le jeune Lutz, âgé de 14 ans, s'est noyé dans la rivière du Lot. Tous les soins qui lui ont été prodigués quand on l'a retiré de l'eau ont été inutiles ; ce n'était plus qu'un cadavre.

Courses d'Agen. — Des Courses de chevaux auront lieu sur l'hippodrome du Gravier, le dimanche 11 juillet 1886, à trois heures de l'après-midi.

Mille francs de prix.

Pour les engagements, s'adresser à la Mairie d'Agen.

Dezaveville. — Deux ouvriers des mines de Firmy, travaillant dans une galerie en feu, ont été surpris par un éboulement. On les a retirés avec des brûlures très-graves. L'état de l'un d'eux est désespéré.

Le dompteur Bidet. — Le dompteur Bidet, ayant glissé dans la cage au lion, à Neuilly, celui-ci se précipita sur lui le mordant au bras et labourant le cou et la poitrine de ses griffes.

Une panique s'en suivit.

Les spectateurs et les gardiens de la ménagerie accoururent et maintinrent le lion acculé pendant que Bidet réussissait à sortir.

Les blessures sont profondes mais pas dangereuses.

Caisse nationale postale d'épargne

Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois de mai 1886.

Versements reçus de 92,588 déposants, dont 17,795 nouveaux..... 10,984,602 52

Remboursements à 33,637 déposants, dont 7,699 pour solde... 9,238,152 10

Excédant des versements..... 1,746,281 42

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de juin 1886.

Versements reçus de 482 déposants, dont 143 nouveaux..... 118,982 24

Remboursements à 221 déposants, dont 74 pour solde..... 74,883 71

Excédant des versements..... 44,098 53

Le Directeur des Postes et des télégraphes,

A. BAPFET.

juin. La traversée fut donc belle et rapide. Une mer calme comme un lac et de bons vents, c'était plus qu'il n'en fallait, avec ces rapides steamers qui font le service entre Cuba et la Louisiane. En débarquant sur le quai de la Nouvelle-Orléans, Robert aperçut sa famille qui, avertie par une dépêche, était venue à sa rencontre. Comme son cœur battit ! La vue de ces êtres qui lui étaient si chers, et dont il était resté si longtemps éloigné, lui fit bémol presque M. Bridgde d'avoir eu recours à lui.

Il chercha des yeux M. Bridgde et ne le vit point.

Au demeurant, il n'y eut aucun trouble. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans supportaient résolument et dignement le poids des désastres sans nombre dont ils étaient accablés. Aucune plainte, aucun cri, aucune manifestation tapageuse et inutile. Ceux qui rencontrèrent le fameux commodore Noir, pendant le trajet qu'il fit de la Levée à l'hôtel anciennement occupé par son père, se contentèrent de le saluer.

Il était environ sept heures du soir. Tous ni lettre ni avis de M. Bridgde. Robert pensa que se serait pour le lendemain, et il s'abandonna à ces pures joies de la famille qui sont les plus saintes et les meilleures. Amine lui avait gardé une surprise. Elle était grosse. Cette première soirée commençait gaîment.

On fit des projets pour l'avenir. Il fut décidé que dès qu'on aurait pu réaliser la fortune de Jean Cavalie, toute la petite colonie irait s'installer en France.

(A suivre).

ALBERT DELPIT.

Par le même courrier, ils reçurent cinq ou six journaux, le *New-Kork Herald*, le *Courrier des Etats-Unis*, le *Picayune* et l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, qui, tous les quatre, contenaient le même avis.

— Ma foi ! s'écria le baron, qui le premier s'aperçut de cette annonce persistante, tu devrais avoir scrupule, mon cher Robert, de ruiner un pauvre homme qui t'a sauvé !

— Comment ! de le ruiner ?

— Oui : tiens ! regarde.

Il lui passa l'un des quatre journaux qui contenaient cette réclame :

— Il faut donner l'adresse, dit Simon Dudley.

— C'est assez mon opinion, approuva Robert.

— Un Yankee, quelque philanthrope qu'il soit, ne donne pas son argent aux gazettes pour rien. Si ce M. Bridgde fait de pareilles annonces, c'est qu'il y a bien sûrement quelque chose sous roche. En tout cas, rien ne nous empêche de lui écrire.

CAISSE D'ÉPARGNE MUNICIPALE DE CAHORS

Opérations effectuées pendant le mois de juin 1886.

Comptes ouverts à de nouveaux déposants.....	88
Comptes soldés.....	41
Augmentation.....	47
Montant des versements.....	120,263 »
Montant des remboursements.....	91,966 86
Excédant des versements.....	28,296 14

Le Contrôleur, L. COMBARIEU. Le Caissier, A. COMBES.

Chemin de fer d'Orléans

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour, réduits de 25 o/o délivrés de Paris pour toutes les gares du réseau et réciproquement pendant les journées des 9 au 17 juillet inclus, seront exceptionnellement valables jusqu'au 19 juillet inclus.

En outre, les billets dits de Bains de mer, délivrés pour les stations balnéaires de l'Océan, comprises entre : St-Nazaire (excl), Le Croisic (inclus) et Guérande (inclus), pendant les journées des 9, 10 et 11 juillet, seront valables pour le retour jusqu'au lundi 19; la délivrance de ces billets continuera à titre exceptionnel, pendant les journées des 12, 13, 14 et 15 juillet et le coupon de retour sera également valable jusqu'au 19.

Ouvriers agricoles. — Depuis le 1^{er} juillet 1886, une réduction de 50 o/o sur les prix des places de troisième classe au Tarif général sera accordée aux **Ouvriers agricoles** se rendant, pour les « Travaux de la Moisson, » d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des stations ci-après :

Juvisy	à Orléans,
Brétigny	à Tours,
Orléans	à Tours,
Orléans	à Châteauroux,
Orléans	à Malherbes,
Orléans	à Montargis,
Orléans	à Gien,
Tours	à Vierzon,
Tours	à Châteauroux,
Vierzon	à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimum (soit 300 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance.

Revue Agricole

GREFFE DE LA VIGNE

PETIT MANUEL DU GREFFEUR

§ 5. — Greffes en fente. (Suite)

7^o Greffes de côté.

Les greffes qui exigent l'ablation de la tête du sujet, dans notre climat exposé à de brusques variations de température, causent parfois des mécomptes. L'opération faite en pleine végétation sur des sujets d'une grande vigueur, répète la sève pour plusieurs jours : l'aliment manque alors au greffon au moment où ses yeux s'éveillent, ou bien, quand la sève reprend son cours, elle noie et désorganise les tissus en se corrompant.

On a préconisé divers procédés pour prévenir ces accidents : les uns coupent la tête des sujets une semaine à l'avance ; mais ils n'évitent pas le second accident, qui est l'afflux exagéré de sève. Les autres greffent sur les sujets racinés mis en place en hiver. Ils plantent en novembre-février, et greffent en mai. La sève est beaucoup moins abondante cette première année et ne peut causer d'accidents. Ce procédé n'est pas toujours applicable.

Les greffes de côté sans amputation du sujet préviennent tous ces accidents. Il ne peut y avoir répercussion de sève puisque le sujet continue de l'appeler par ses bourgeons ; il n'y a pas d'avantage, et pour la même raison, afflux exagéré des sucs nourriciers, puisqu'ils se dépensent et qu'ils le font utilement en produisant soit du fruit, soit du bois porte-greffe. En outre, le sujet ne produit jamais au-dessous de la greffe ces drageons qui font le désespoir des viticulteurs. Le bottage, qui se fait comme pour les autres greffes, permet au sujet d'émettre des racines, de sorte que la tête, coupée l'année suivante, pourra fournir de nouveaux pieds tout racinés, bons à planter.

Quand la greffe manque sur le sujet amputé, celui-ci repousse mal, s'il ne meurt pas, et ses rejetons peuvent rarement être bien greffés à la première année ; avec la greffe de côté, le sujet n'a pas à souffrir si elle manque.

Il y a deux manières d'opérer :

1^o **En fente simple.** — On choisit de préférence un point de la tige du sujet arqué en hors. D'un coup de serpette, on pratique une fente oblique, pénétrant au tiers ou au quart de l'épaisseur (A, fig. 13), suivant la grosseur du greffon. Celui-ci est taillé en biseau des deux côtés B, comme pour la fente ordinaire, et placé dans cette entaille de manière à faire recouvrir toute la partie sectionnée et coïncider les écorces (C, fig. 13).

2^o **En fente anglaise (fig. 14).** — Sur le même point de la tige, on enlève d'un coup de serpette en montant une plaque de bois et d'écorce de 2 à 3 centimètres de longueur, puis en descendant, on entaille la petite languette de la fente anglaise (A, fig. 14). Le greffon B est préparé de la même façon que pour cette greffe et emmanché de même. On lie, on engloe et l'on botte comme les autres greffes (C, fig. 14).

Ces deux procédés permettent de greffer sur des sujets plus gros que les greffons, puisque l'on peut diminuer à volonté la largeur de l'entaille en la faisant pénétrer aussi peu que l'on veut dans le bois du sujet.

Il faut tailler très court les sujets et les pincer pendant la végétation pour rejeter la sève sur le greffon.

3^o Greffe en fente-bouture.

Pour assurer doublement la reprise du greffon, qu'il soit raciné ou simple bouture, on pratique les greffes précédentes, surtout celle en fente anglaise, en laissant au greffon, au-dessous du point par lequel il doit se souder, la longueur d'une bouture ordinaire, que l'on arrange dans la terre à côté des racines du sujet.

Alors la fente anglaise se fait comme dans la figure 15. Le porte-greffe A est coupé suivant la ligne a c, entaillé vers le milieu de la section et le greffon vient engager sa dent D dans celle du sujet ; la coupure vient recouvrir la section a c.

On peut employer comme sujets soit des provins, soit des racines de ceps supprimés.

9^o Double greffe. Les plants difficiles à la reprise de bouture peuvent être soumis à la double greffe. Par un des procédés déjà exposés, on adapte à la base d'une bouture un morceau de plan quelconque, muni de bonnes racines (C G, fig. 19) et à l'autre bout le plan productif que l'on veut multiplier A. On pourra, suivant la saison, on planter de suite, ou faire passer par la stratification, pour assurer la reprise de la greffe avant la plantation.

Si l'on n'a pas de racinés assez gros pour ces boutures, on peut encore employer à leur base la greffe en fente-bouture. Les racinés quelconque (R, fig. 17) assureront l'alimentation de la bouture et du greffon jusqu'à l'émission des racines, qui

Fig. 13. Greffe en fente de côté. A sujet entaillé. B greffon taillé en biseau. C greffe faite.

Fig. 14. Greffe en fente anglaise de côté. A sujet coupé en bec de flûte et refendu. B greffon coupé en bec de flûte et entaillé. C greffe assemblée, les deux dents rentrant l'une dans l'autre.

Fig. 15. Greffe en fente-bouture à l'anglaise. S sujet coupé en bec de flûte et refendu. D C bouture entaillée sur une longueur égale au bec de flûte a c et retaillée en D'. æ yeux inférieurs éborgnés.

Fig. 16. Double greffe en fente anglaise. A greffon de plants indigènes faite en G. B sujet résistant interrompu greffé en G'. C raciné quelconque greffé au fond du porte-greffe.

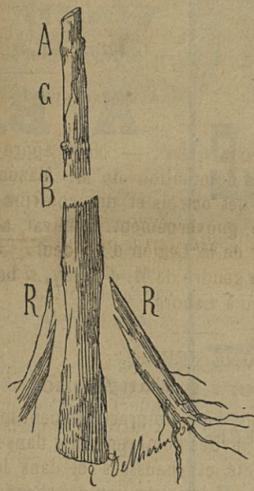


Fig. 17.

Dans le premier cas, (fig. 16 et 17), la bouture est enterrée jusqu'à la greffe supérieure C ; dans le deuxième cas (fig. 21), on enterre jusqu'au dessus de la greffe.

Utilisation des chicots. — Les têtes de sujets que l'on coupe ne sont pas sans valeur quand le greffage se fait en mars. Ces chicots, auxquels on laisse quelques bouts de sarments, peuvent être plantés la tête en bas et greffés sur la section exactement comme des pieds repris.

Fig. 18. Greffe bouture en racinés. B. bouture de plant indigène éborgnée en æ. R racinés de plants résistants.

(Extrait du petit manuel de viticulture)

Fig. 17. Double greffe en racinés. A greffe de plant indigène faite en G. B bouture de plant résistant, préparée pour être greffée en fente-bouture à l'anglaise. R, racinés quelconques préparés pour s'adapter à la bouture.

Fig. 18. Greffe bouture en racinés. B. bouture de plant indigène éborgnée en æ. R racinés de plants résistants.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 3 juillet 1886. — Texte : Chronique, par Pierre Véron. — Nos gravures : Le départ de M. le comte de Paris, par Dick de Lonlay ; Le départ du prince Napoléon ; Le départ du prince Victor ; L'anniversaire de Hoche, à Versailles. — Une « Idylle au Tyrol », nouvelle, par Victor Fournel. — « Au fond d'une tasse », par Jules Desclauzeaux. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par André Monselet. — Echees. — Le monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus. — Gravures : Au château d'Eu ; La réception du 24 juin 1886 dans le jardin privé. — Départ de M. le comte de Paris. — M. le comte de Paris et sa famille arrivant au quai d'embarquement. — Sur la route d'Eu au Tréport. — La passerelle du « Victoria ». — Le « Victoria » escorté par les bateaux du Tréport. — Aspect de la rue de Phalsbourg au moment du départ du prince Napoléon. — Le départ du prince Victor. — L'anniversaire de Hoche. — Echees-Rébus.

LA NATURE, Sommaire du 3 juillet 1886. — Le musée d'histoire naturelle de Londres. — Matériel roulant à grande vitesse construit par M. Estrade ; locomotive et wagon. L. B. — Le bétail américain en France. — Tourelles cuirassées de Saint-Chamond, par le lieutenant-colonel Hennebert. — Explosion de gaz naturel à Murrayville (Pennsylvanie). — Un nouveau projet d'expédition dans les régions arctiques. Durand-Gréville. — Necrologie : Louis Simonin. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 28 juin 1886. S. Meunier. — Le mouvement perpétuel et le principé d'Archimède. Récréations scientifiques : Sur les rayons de la lumière rouge. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1^{er} juillet 1886. — Le Méral, par Léila Hanoum. — Causerie musicale, par Julien Torchet. — Chronique, causerie de quinzaine. — Un plongeon, par Mario de Bert. — Le Grand-Père, par Alexandre Piedagnel. — La farce de maître Patelain, par G. Gassies des Brulies. — Autour de l'Australie, voyage dans un fauteuil, par A. L. — Le Salon de 1886, par Pierre Gauthiez. — Apologues orientaux. La mission du Capitaine, par H. de Charliou. — Correspondance et Concours, par Eugène Muller. — Illustrations par Specht, Godefroy Durand, B. de Monvel, Whymper, Maigret, Geoffroy, A. Sandoz, Gaillard, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

La 58^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}. L'auteur y continue l'étude de « Wurtemberg. » Outre une carte du district du Danube, quatre gravures ornent le texte : ce sont des vues de Wiensberg, de Reissenstein, de l'Hôtel de Ville d'Ulm et de la Wilhelma.

La 31^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix : Un franc), vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, à Paris. Elle contient la fin de l'article « Allemagne » (beaux arts), des travaux étendus sur « l'alliage » au point de vue chimique et métallurgique, sur l'alliance au point de vue du droit civil et du droit international et le commencement du département de « l'Alger. »

Envoi du 1^{er} volume contre un mandat-poste de 25 fr.

Voulez-vous être au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait dans le monde scientifique et industriel, suivre les progrès de l'électricité, de la chimie, de l'anthropologie, de l'histoire des animaux et des végétaux, étudier les magnifiques travaux que l'art de l'ingénieur sème à profusion sur notre sol, connaître les nouvelles méthodes et les nouveaux appareils des arts mécaniques et de l'agriculture, parcourir les deux hémisphères à la suite des vaillants explorateurs, être prévenu des expositions et des concours, vous distraire par des jeux et récréations où la science est mise à la portée de tous.

Vous trouverez tout cela dans *Science et Nature*, pour 20 fr. (Paris). 24 fr. (départements), écrit par des spécialistes vulgarisateurs, tels que MM. Hamy, Augot, Chesnel, Henninger, Cunckel, Mangin, Ni-voit, etc., et illustré par les meilleurs artistes. Et si vous voulez faire un essai avant de prendre un abonnement, demandez, en envoyant 15 centimes pour l'affranchissement, un numéro spécimen à la librairie J.-B. Baillière et Fils, 10, rue Hautefeuille.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

Etude de M^e DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, en date du sept juillet courant, et par exploit de Combelles huissier en date du même jour, la dame Mélanie Lafargue, sans profession, domiciliée de la commune de St-Laurent, a formé contre le sieur Pierre Cormane son mari, domicilié avec elle, une demande en séparation de biens.

M^e Delbreil a été constitué avoué par la dame Mélanie Lafargue.

Pour extrait certifié véritable. Cahors, le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Etude de M^e J. LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénelon, n^o 7, successeur de M^e Bousquet.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Cahors, et suivant exploit de Balitrand, huissier, à Cahors, en date du sept juillet mil huit cent quatre-vingt-six, enregistreés, la dame Marie-Anne Périé, sans profession, épouse de M. Vergnes, Jean, cultivateur, domiciliés tous deux à Mondoumerc.

A formé contre le dit Vergnes, son mari, sa demande en séparation de biens.

Et M^e Lacosse avoué, près le tribunal, a été constitué par la demanderesse.

Pour extrait certifié conforme. Cahors le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-six.

Signé : LACOSSE.

REPORTS. — Cours au 8 juillet.

3 0/0.....	82 95
3 0/0 amortissable (ancien).....	83 30
3 0/0 id. 1884.....	84 85
4 1/2 0/0 ancien.....	107 65
4 1/2 0/0 1883.....	110 70

Dernier cours du 7 juillet.

Actions Orléans.....	1,331 25
Actions Lyon.....	1,210 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	389 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	328 25
Obligations Lombardes (jouissance.....)	326 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	338 75

A LOUER

Avenue de la Gare, à CAHORS

UNE TRÈS GRANDE SALLE

Parfaitement installée, avec Salon et laboratoire, pouvant servir de Salle de Café, Salle de Bal, etc., etc.

S'adresser à M. FÉRANDO, jeune, avenue de la Gare.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATUEELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80. — VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

RAISINS A BOISSON

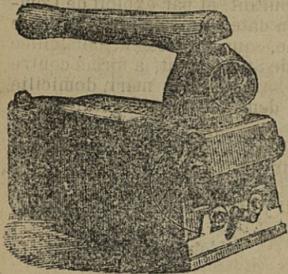
ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Voulla, Denia, Samos, Erikara
Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE**, Fils aîné
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transporté boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres... 110 fr.
1/2 pièce de 115 litres... 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : 120,000 fr. S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois



L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire 7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe 16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste. Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET

3, Rue du Parc, 3. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs
CAHORS

J. VALDIGUÉ



Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement: photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferropressiate; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle; travail livré à bref délai.

M. VALDIGUÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus de Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Hottes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

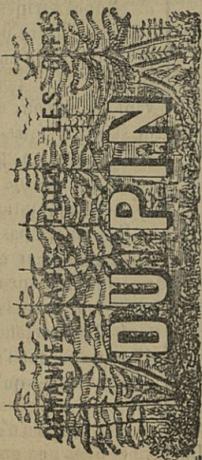
EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUIGENÉRIS
dont les bourgeons de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE.



On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

Histoire Ancienne de l'Orient

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.
Par François LENORMANT
Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale
Tome I: Les Origines, les Bases et les Langues.
Tome II: Histoire de l'Égypte.
Tome III: Civilisation, Mœurs et Monuments de l'Égypte.
Tome IV: Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.
L'ouvrage formera six volumes in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.
Prix de chaque volume: Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.
LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887.
Payable CINQ francs par mois.
Livraison spécimen gratuite envoyée sur demande

Le propriétaire-gérant, Layton,